



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 21 octobre 2020

Le Conseil communal a donné son accord pour confirmer de suite à M. Daniel De Souza, actuellement assesseur, sa nomination comme membre suppléant de l'APEA de Savièse, à raison d'un contrat fixe à hauteur d'un 10%, ceci dès le 1^{er} janvier 2021.

M. Darius Boozarjomehri a été nommé greffier-juriste auprès de l'APEA de Savièse pour suppléer Mme Jessica Aebi, lors de ses congés maternité et extraordinaire, par le biais d'un contrat à durée déterminée, du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, à temps partiel (30%).

Le Conseil communal a accepté les démissions présentées par Mme Ludmilla Favre, avec effet au 30 décembre 2020 et par Mme Hyacinthe Héritier, avec effet au 31 janvier 2021, toutes deux éducatrices de l'enfance auprès de la structure d'accueil Snoopy.

Le Conseil communal a donné son accord pour le projet pilote de valorisation volontaire de la propriété foncière du vignoble saviésan.

La Commune de Savièse est en passe d'obtenir le Label « Cité de l'énergie® ». Cette distinction démontre clairement quelle direction la Municipalité entend donner à sa politique énergétique et les efforts qu'elle compte encore entreprendre dans les années à venir.

L'atelier d'architecture Claude-Alain Reynard a été mandaté pour l'étude des aménagements extérieurs de la Résidence de Zambotte.

Le Conseil communal a adjugé à la société Cla-Val Europe sàrl, la fourniture de différentes pièces pour la chambre de réduction de pression, située à la route de Place chaude.

Le Conseil communal a donné son accord à la Commune de Conthey pour les travaux souhaités à réaliser dans le cours d'eau de la Morge, à la hauteur de la zone du captage de Glarey. Ces travaux se réaliseront sous la responsabilité de la Commune de Conthey.